

# TPE - PAIEMENT SANS CONTACT SIMPLE, RAPIDE ET SÉCURISÉ !



## QU'EST-CE QUE LE PAIEMENT SANS CONTACT ?

Le paiement sans contact est une technologie qui permet d'effectuer un paiement (de maximum 30 euros ou 3 580 FCFP par achat) entre une puce et un terminal de paiement distants de quelques centimètres sans insérer sa carte mais en la posant sur l'écran du TPE

## COMMENT CELA FONCTIONNE ?

- Il faut une carte équipée de la technologie «sans contact» : vous êtes clients Banque de Tahiti, vos cartes\* VISA ont la technologie «sans contact» (voir le picto sur votre carte)
- il faut payer sur un TPE acceptant le «sans contact» : quelle chance, tous les TPE Banque de Tahiti acceptent ce type de paiement ! (voir le picto sur le TPE)

Pour effectuer un paiement sans contact :

1 - L'acheteur pose sa carte sans contact sur l'écran du terminal de paiement affichant le logo sans contact



(Attention uniquement pour des achats de 3.580 FCFP maximum)

2 - Un voyant s'allume, un bip retentit. En moins d'une seconde, le paiement est validé.

3 - L'acheteur récupère son reçu.

Et je peux aussi payer sans contact à l'étranger. Le plafond du sans contact carte varie en fonction des pays (entre 12€ pour la Pologne jusqu'à \$100 pour le Canada).

## QUELS BÉNÉFICES POUR VOUS ?

Les **+** pour nos clients :

- Vous faites gagner du temps à vos clients avec le paiement sans contact
- C'est **gratuit** et intégré dans tous les TPE Banque de Tahiti et il n'y a pas de surcoût pour le client
- Technologie **sécurisée** \*:

La puce présente le niveau le plus élevé de cryptographie	En cas de perte ou vol, au bout de 150 euros/jour, le code est exigé !	Mêmes garanties sur les transactions sans contact que sur les transactions classiques	Pas de vol de vos informations bancaires cryptées
---	--	---	---

## BESOIN D'UN CONSEIL PERSONNALISÉ ?

Contactez votre chargé(e) de compte

- pour des informations complémentaires
- pour vous expliquer en détail les **+** du sans contact



Plus d'infos sur [www.banque-tahiti.pf](http://www.banque-tahiti.pf)



**Banque  
de Tahiti**

\* Voir sur <https://www.visa.fr/je-suis-particulier/paiement-sans-contact/securite>  
Uniquement pour les cartes VISA des clients renouvelées depuis septembre 2016. Sinon possibilité pour les clients qui le souhaitent de demander une reconfiguration à titre payant.

Banque de Tahiti - S.A. au capital de 2 514 666 000 CFP - RC Papeete N° 6833 B - N° Tahiti : 030130 001 - LBOM n° 6 - Intermédiaire en assurances - assurance professionnelle et garantie financière conformes aux articles L 512 - 6 / R 512-14 et L512-7 / R512-5 et suivants du Code des Assurances - Siège social : 38, rue François Cardella BP 1602 98713 Papeete Tahiti Polynésie Française - la Banque de Tahiti appartient au Groupe BPCE - Décembre 2017